

5.00 crédits	15.0 h + 60.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Pasquier Christine (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi avec fruit l'atelier de traduction spécialisée dans la langue d'étude choisie [LTRAD2161] et le cours de TAO [LLSTI2100]. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Questions spéciales d'économie ' Questions spéciales de droit ' Questions spéciales scientifiques et/ou techniques
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></b></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.4 2.7 4.3, 4.4 6.3 8.1, 8.5</p> <p><b><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></b></p> <p>1 À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· négocier le tarif, les délais et les conditions d'exécution d'une traduction avec un client fictif ou réel ;</li> <li>· établir un devis et une facture ;</li> <li>· compiler et exploiter le contenu sémantique, phraséologique et terminologique d'un corpus de textes spécialisés comparables et/ou parallèles au moyen d'outils d'aide à la traduction (TAO) ;</li> <li>· traduire un texte économique, juridique ou scientifique et/ou technique en un temps imparti en s'appuyant sur les recherches documentaires et terminologiques effectuées au préalable et en utilisant les outils d'aide à la traduction (TAO) ;</li> <li>· justifier, le cas échéant, ses choix de traduction sur la base des sources documentaire consultées.</li> </ul>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours du quadrimestre : <b>évaluation formative</b> du travail de l'étudiant-e.</li> <li>• Sessions de janvier et août / septembre : <b>évaluation certificative</b> sous la forme d'un <b>examen écrit sur poste de travail du traducteur professionnel en salle PC</b> pour chacun des deux volets sélectionnés (4h par volet).</li> </ul> <p>L'examen portera sur la traduction d'un ou plusieurs textes – le cas échéant assortie de tâches connexes - en rapport avec la ou les thématique(s) abordée(s) durant le quadrimestre et suivant le cahier des charges spécifiques qui sera communiqué.</p> <p>En fonction des objectifs pédagogiques spécifiques à chacun des volets de traduction, l'accès à certaines ressources pourra être restreint ou bloqué. Le cas échéant, ces restrictions seront explicitement formulées dans les consignes du cours et de l'examen.</p> <p><i>Le recours à un <b>logiciel de TA (traduction automatique)</b> est rigoureusement interdit dans tout exercice ou évaluation de traduction, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout <b>logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle)</b>, comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. Sauf consigne explicite contraire, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. Toutes les sources utilisées seront mentionnées de manière adéquate. Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, etc. sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</i></p> <p>La note finale (100 %) de chacune des deux épreuves intégrées se compose, d'une part, de la note attribuée à l'examen écrit sur le poste de travail du traducteur en salle PC et en session (80 %) et, d'autre part, de la note attribuée au travail préparatoire à l'épreuve intégrée suivant consignes (20 %).</p> <p>La <b>note globale certificative</b> de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des deux volets choisis.</p> <p>En cas d'échec global, le ou les volet(s) en échec devra / devront être représenté(s) durant la session d'août-septembre.</p> <p>En cas d'absence injustifiée à l'un des volets, les deux volets de l'UE doivent être représentés durant la session d'août-septembre</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'exercices en présentiel sur poste de travail du traducteur professionnel en salle PC suivant consignes reprises dans le cahier des charges.</li> </ul> <p>Le recours à un logiciel de traduction automatique ou à un logiciel reposant sur l'IA (intelligence artificielle) est strictement interdit dans tout exercice ou épreuve de traduction. Les logiciels de ce type ne pourront être utilisés, le cas échéant, que dans le cadre d'un exercice de post-édition prévu par l'enseignant à des fins pédagogiques.</p> <p>La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail préparatoire en non-présentiel suivant les consignes postées sur la plateforme <i>Moodle</i>.</li> </ul>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours visant à simuler les conditions réelles d'exécution d'un projet de traduction, l'étudiant-e devra gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'un projet de traduction du russe en français, de la commande à la livraison (administration, recherche documentaire et terminologique, traduction, révision).</p> <p>L'étudiant-e devra notamment traduire en présentiel et dans un délai imparti, en utilisant les différents outils d'aide à la traduction à sa disposition, un ou plusieurs textes portant sur les deux volets suivis, qu'il aura choisis en début d'année académique parmi traduction économique, traduction juridique et traduction scientifique et technique, le panachage des volets étant autorisé entre les deux langues.</p> <p>En fonction des projets de traduction, l'étudiant-e pourra être invité-e à effectuer un travail préparatoire en non-présentiel, dont les détails seront proposés dans un cahier des charges publié sur <i>Moodle</i>.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Références bibliographiques spécifiques mises à disposition par les enseignants sur la plateforme <i>Moodle</i>.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5	LTRAD2161	